



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de la Haute Loire

17, rue des Moulins – BP351

43012 LE PUY EN VELAY CEDEX

fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr

Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

Compte rendu du Comité D'Action Sociale (CDAS) du 14 novembre 2022

L'ordre du jour de ce Conseil départemental de l'Action Sociale est le suivant :

1. Approbation du procès verbal du CDAS du 15 septembre 2022
2. Compte-rendu d'activité de l'année 2021 de l'assistante sociale
3. Nouveautés organisationnelles de l'action sociale
 - La délégation
 - La structure régionale
4. Crédits d'Actions Locales (CAL) 2022
 - Présentation budgétaire des CAL de fin 2022
 - Point sur les actions en cours
5. Projection des Crédits d'Actions Locales (CAL) 2023
6. Questions diverses

1. Approbation du procès verbal du CDAS du 15 Septembre 2022 :

Les représentants du personnel l'approuvent à l'unanimité.

2. Compte-rendu d'activité de l'année 2021 de l'assistante sociale

L'assistante sociale est partagée entre notre ministère et le ministère de l'Intérieur. Ses jours de travail pour la DGFIP sont les mardi, mercredi et vendredi (télétravail) pour un total de 2,5 jours par semaine. L'année 2021 de l'assistante sociale a été une nouvelle fois jalonnée par le contexte sanitaire. Elle a quand même pu se montrer présente en remplaçant les entretiens présentsiels par des rendez-vous téléphoniques. Elle a pu suivre 26 actifs et 3 pensionnés. Les sujets pour lesquels elle a été consultée concernent la vie familiale, la santé, le logement, le budget et surtout la vie professionnelle (de 19 % des sujets évoqués en 2021 à 31 % en 2022). L'assistante sociale a tout de même pu faire 17 visites de service souvent accompagnée du médecin de prévention.

En 2021, 7 dossiers d'aide pécuniaire pour un montant total de 15 942 € ont été présentés par l'assistante sociale et acceptés par la conseillère technique régionale. Cette aide ponctuelle ne peut excéder 3 000 € par agent. Des aides d'urgence peuvent aussi être octroyées si le besoin s'en ressent.

3. Nouveautés organisationnelles de l'action sociale

• La délégation

Le délégué de l'action sociale, a pu être doté d'un téléphone portable (0664653364) pour être joignable y compris en télétravail ou en sortie.

La publication trimestrielle d'un journal d'activité de l'action sociale sera reprise dès début 2023.

Des visites de service seront entreprises afin de relever des problématiques et les besoins/attentes des agents. Pour compléter, des sondages et des enquêtes de satisfaction seront effectués par mail.

Une nouvelle application interministérielle (OSMOSE) de transmission de documents dématérialisés sera disponible au 01/01/2023 et la Haute-Loire s'est portée volontaire pour l'expérimenter.

• La structure régionale

Une responsable Réseau de l'Action Sociale Auvergne Rhône Alpes (AURA), sera en charge de la communication ministérielle, et soutiendra hiérarchiquement les délégations départementales.

Une responsable Structure d'Appui AURA, référente en matériel et logistique sera compétente concernant les fonctions budgétaires et réglementaires.

Les représentants **FO-DGFIP 43** déplorent que les missions à tous les niveaux ne soient pas encore correctement définies (la réforme étant déjà engagée depuis déjà au moins 2 ans).

4. Crédits d'Actions Locales (CAL) 2022

La dotation pour l'année 2022 s'élève à 19 755 € décomposés par 18 000 € de crédits d'action locale plancher et de 1755€ de crédits reversés de tickets KADEOS 2020 non demandés par les agents en 2021.

Concernant les retraités, ils ont effectué une sortie le 15 septembre 2022 aux Baux de Provence et aux Carrières des Lumières (48 participants). Une rencontre amicale aura lieu le 24/01/2023.

Le traditionnel arbre de Noël aura lieu le 14/12/2022 à la Maison pour Tous de Brives-Charensac. 137 enfants de moins de 14 ans sont concernés. 36 jouets et 101 bons d'achat d'une valeur de 45€ ont été commandés. Les représentants **FO-DGFIP 43** ont attiré l'attention sur le fait qu'il n'y avait que 2 planches pour le choix des jouets et que les jouets étaient d'une valeur moins importante par rapport à ceux trouvés dans le commerce comparé aux chèques cadeaux.

L'aide à la rentrée scolaire (15-18 ans) a été octroyée à 53 bénéficiaires (50€).

Concernant les sorties familiales, une sortie au Parc SPIROU a eu lieu le 1^{er} octobre 2022 à Monteux (84) pour une participation de l'Action Sociale à hauteur de 1 763 €. Une sortie à Alti-arena aura lieu le 22/01/2023 après-midi (privatisation des lieux). Pour les enfants (à partir de 2-4 ans), seront au programme trampoline, escalade sur murs originaux et en réalité augmentée ainsi qu'un goûter. Pour les parents, sont prévues 4 séances d'une demi-heure de quizz boxing.

5. Projection des Crédits d'Actions Locales (CAL) 2023

Le nouveau délégué, ayant pris le poste le 1^{er} octobre 2022, a établi un budget prévisionnel concernant les crédits d'actions locales 2023 avec une dotation plancher de 18000€.

Pour l'arbre de Noël, il aura lieu à la Maison Pour Tous le 13/12/2023.

Plusieurs sorties ont été proposées par le délégué comme le Zoo de Beauval, le Parc des Oiseaux (Villars Les Dombes), Planet Ocean World (Montpellier), Grand Prix Karting (Saint Paulien), Salon International de l'Agriculture (Paris), Salon Epoqu'auto (Lyon), Match ASM. Les représentants du personnel ont évoqué la distance trop importante et donc lointaine de certaines sorties et ont proposé la patinoire de Lantriac, les chiens de traîneaux (Mezenc ou montagne ardéchoise), spectacle au Zenith d'Auvergne ou St Etienne.

Un sondage devrait être réalisé rapidement par le délégué.

6. Questions diverses :

L'action SRIAS concernant le prix CEZAM a été reconduit pour 2022. Deux jeux de livres ont été commandés et devraient bientôt être reçus. Le délégué devrait en reprendre la gestion.

L'assistante de service sociale manifeste l'intérêt d'être pourvue de 5 tickets CESU d'une valeur de 20€ pour régler de façon urgente des frais d'aide ménagère pour certains agents en difficulté ponctuelle (hospitalisation, situation particulière).

Les représentants FO : Stéphanie BENOIT, David AMACHANTOUX, expert Robert GAGNE.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques FO-DGFIP.

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie hospitalière départementale rue des Moulins ou à Jeremy FOLL, SDIF Le PUY à Terrasson

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP pour 2022

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu